

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA EN SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE

Lundi 27 Janvier 2025 à 18h

En cas d'impossibilité à cette séance, veuillez retourner le pouvoir ci-joint dûment rempli au secrétariat ou à l'adresse suivante : mairie@carlencasetlevas.fr

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations.

Session ordinaire

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08 Novembre 2024
- 2. Finances
- 3. Eau / Assainissement
- 4. Voiries
- 5. Terrains Communaux
- 6. Divers

À Carlencas et Levas

Le Maire

TOLUAFE Sylvie